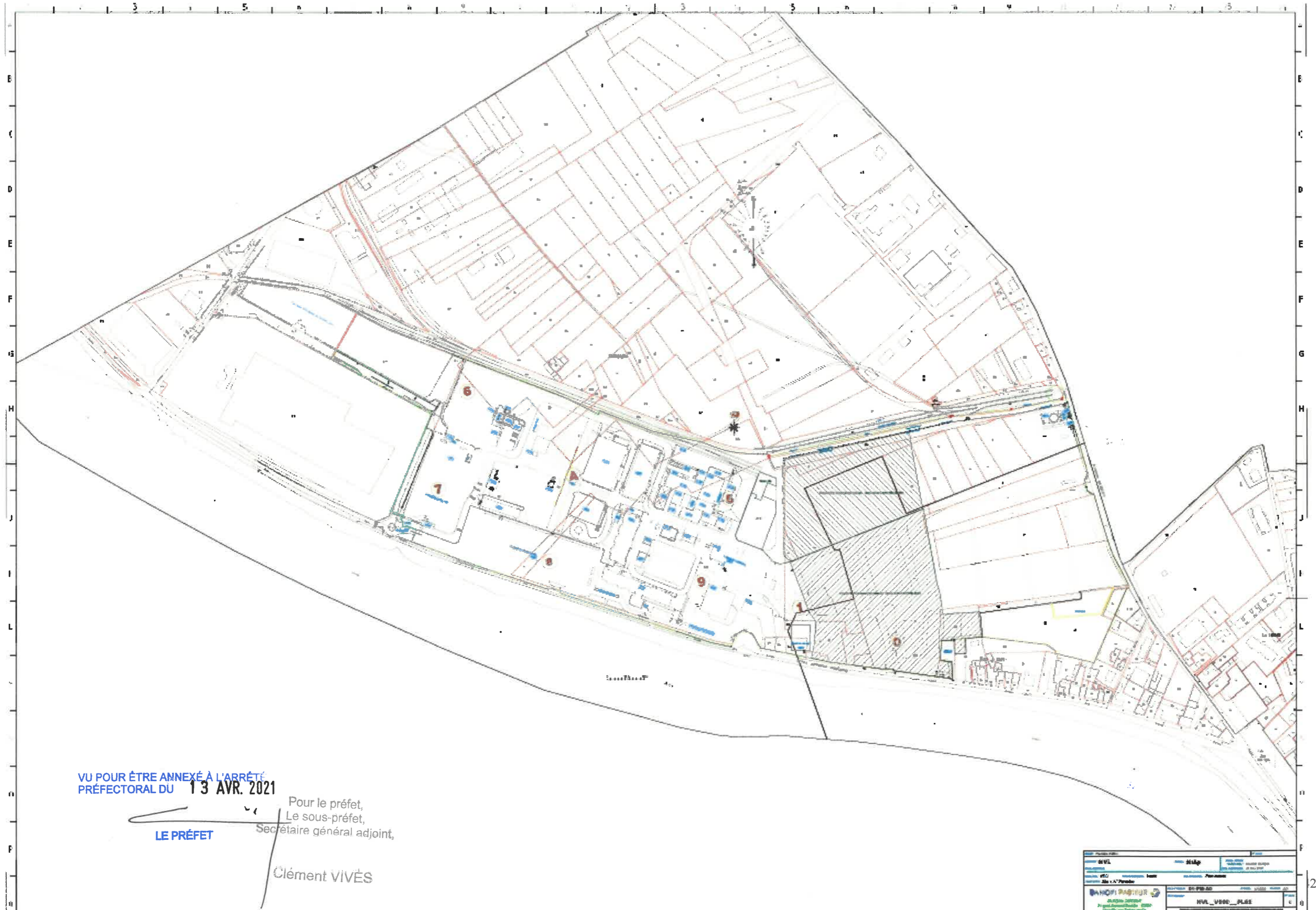


Annexe 1 - PLAN PARCELLAIRE



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 13 AVR. 2021

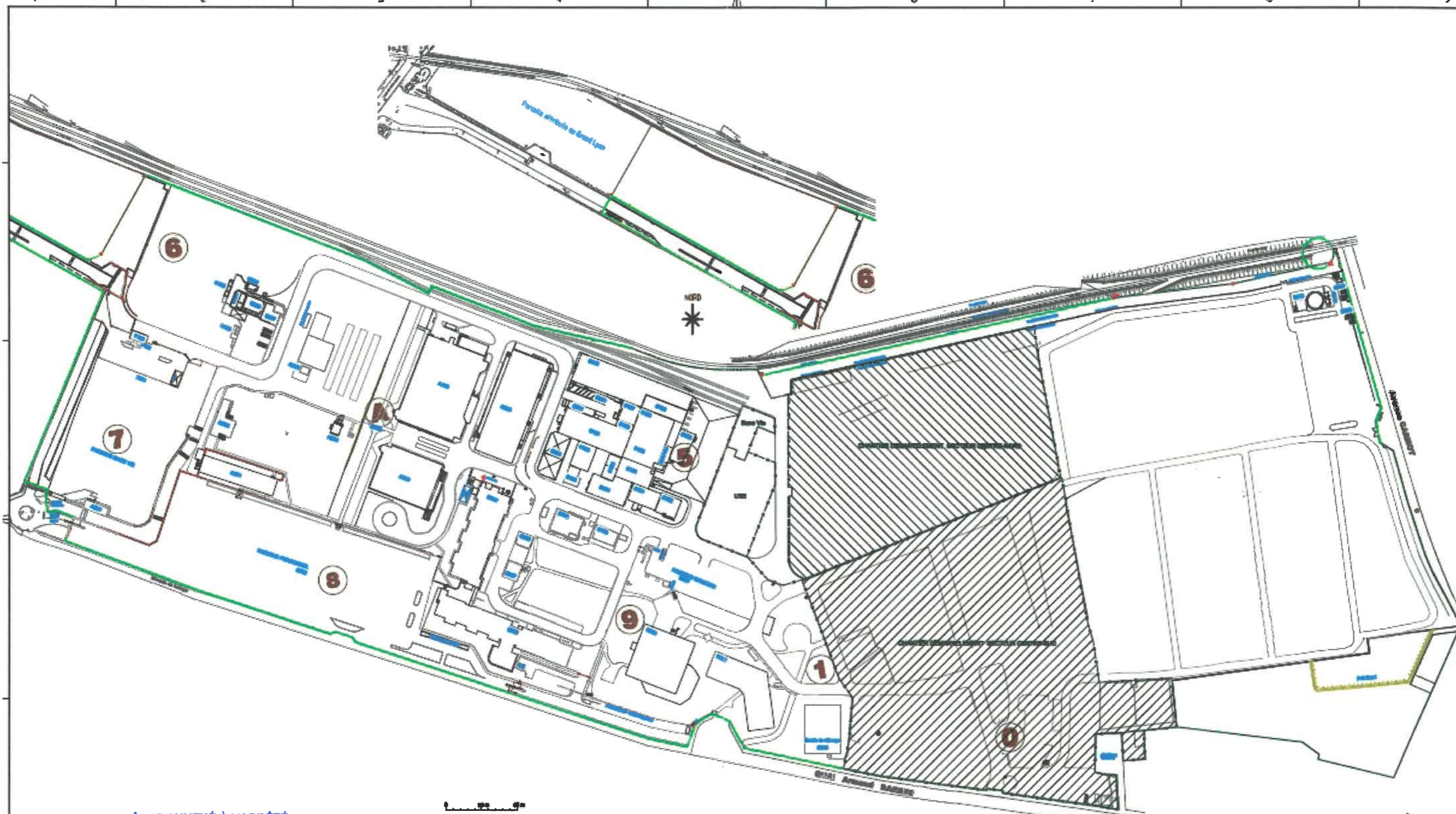
LE PRÉFET

Pour le préfet,
Le sous-préfet,
Secrétaire général adjoint,

Clément VIVÈS

PROJET	MIS	DATE	ÉLÉMENT
PROJET	MIS	DATE	ÉLÉMENT
PROJET	MIS	DATE	ÉLÉMENT
PROJET	MIS	DATE	ÉLÉMENT
PROJET	MIS	DATE	ÉLÉMENT

Annexe 2 – plan des installations



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ
PRÉFECTORAL DU 13 AVR. 2021
Pour le préfet
Le sous-préfet
Secrétaire général adjoint

LE PRÉFET
Clément VIVES

Approuvé

Approuvé / approved par: Clément VIVES le 13/04/2021 10:32:38. L'approbation ou document
Approuvé / approved par: Clément VIVES le 13/04/2021 10:39:39. L'approbation ou document
Approuvé / approved par: Clément VIVES le 13/04/2021 10:41:11. L'approbation ou document

Modél. : Mise à jour extension A100 et zone démantèlement : Situation au 23/07/20		N° OCR : -
Bâtiment : Site	Niveau : 0	Resp. Affaire : Destinataire : COUDERT Georges Date Application : 24 Jul 2020
Sous-Bâtiment :		
Discipline : VRD	Sous-Discipline : Voirie	Cat-Sous-Disc. : Plan masse
Description : Plan de masse usine		
SANOVI PASTEUR BUREAU D'ETUDE 31 quai Armand Barbès - 66583 Neuville-sur-Seine cedex		Nom Présent. : 02-PM-A3 Echelle : 1/2500 Format : A3
Nom Fichier : NVL_V800_PL01		N° vers. : 14

Annexe 3 – Plan des zones à émergence réglementée



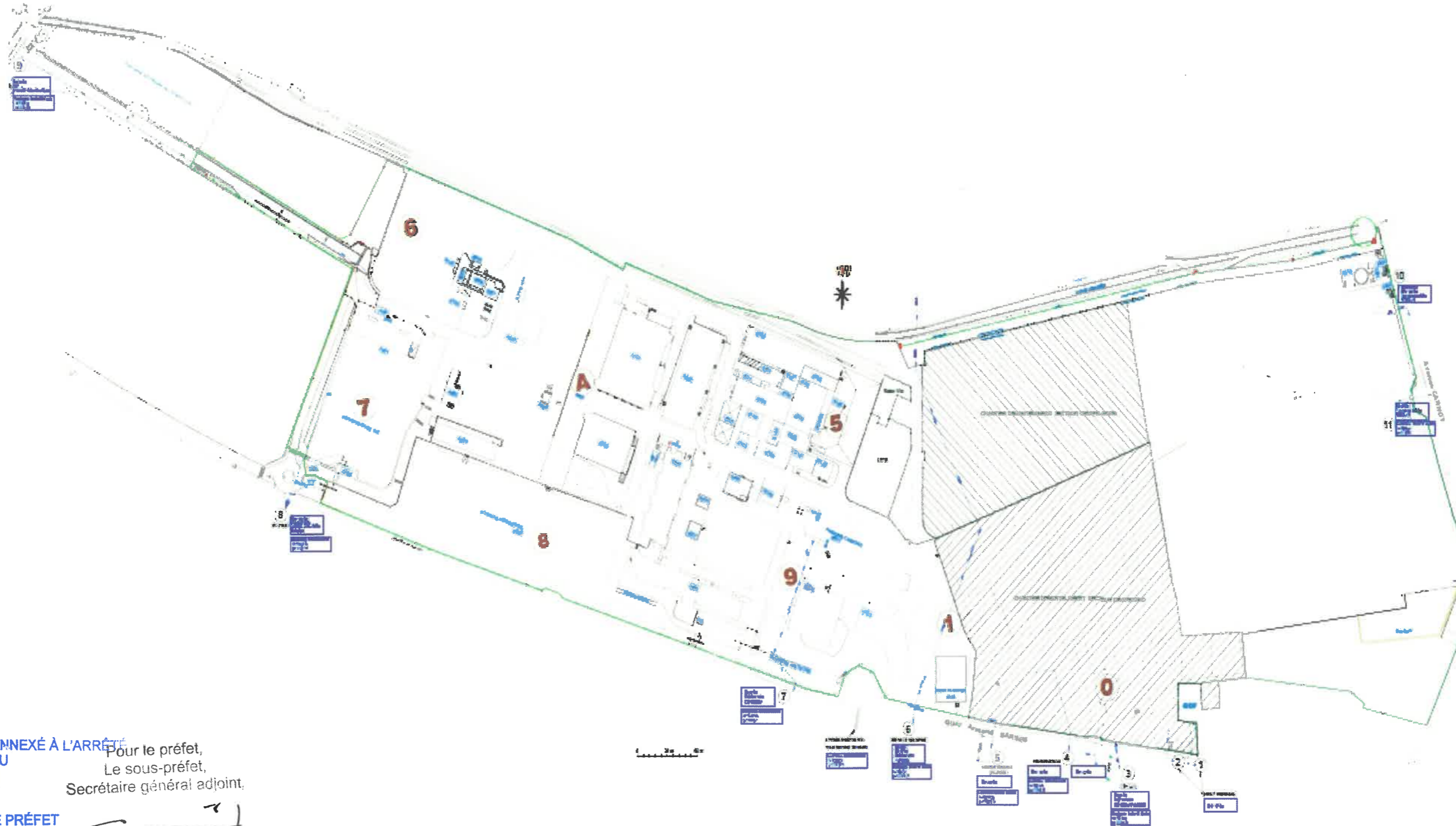
POINTS	SITUATION
POINTS EN LIMITE DE PROPRIETE	
1	En limite de propriété nord-ouest du site, face à l'allée entre les bâtiments de production SANOFI PASTEUR 5000 et A900, le long de l'allée de circulation en direction des terrains voisins.
2	En limite de propriété sud-ouest du site, derrière les bâtiments 8300 et 8400, le long de la Rue du Pont Vert.
3	En limite de propriété ouest du site, au niveau de l'entrée Livraisons, face à la STEP et au bâtiment 6100, en direction des sociétés voisines (TUBOSIDER,...).
4	En limite de propriété nord-est du site, au niveau de la déchetterie, face au chantier de démantèlement, en direction des maisons situées Avenue Carnot.
5	En limite de propriété est du site, face au chantier de démantèlement, en direction des maisons situées Avenue Carnot.
6	En limite de propriété sud-est, au niveau des bassins de rétention, face au chantier de démantèlement, en direction des maisons situées Quai Armand Barbès.
POINTS EN ZER	
A	Au sud-est du site, à quelques mètres de la limite de propriété, sur le Quai Armand Barbès, au niveau du portail d'entrée du terrain GDF voisin et de la première habitation.
POINTS POUR L'ESTIMATION DU BRUIT RESIDUEL	
A'	Au sud-est du site, sur le Quai Armand Barbès, à proximité du point A, masqué des sources SANOFI par le haut bâtiment de la maison située au n°20.

(cf. plan de situation en annexe)

Pour le préfet,
Le sous-préfet,
VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ préfectoral adjoint,
PRÉFECTORAL DU 13 AVR. 2021-

Clement VIVES
LE PRÉFET

Annexe 4 – Points de rejet des effluents aqueux



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ
PRÉFECTORAL DU
13 AVR. 2021

Pour le préfet,
Le sous-préfet,
Secrétaire général adjoint.

LE PRÉFET

Clément VIVÈS

Direction Départementale de l'Équipement, de l'Énergie et de la Mer 100 Avenue de la République 94000 Créteil Téléphone : 01 47 37 70 00 Fax : 01 47 37 70 01 Site Internet : www.ddd94.fr		N° de dossier : N° de plan :
Date de mise à jour : Échelle :	Date de validité : Échelle :	N° de plan : N° de plan :

Annexe 5 – Plan des Piézomètres / surveillance des eaux souterraines



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ
PRÉFECTORAL DU 13 AVR. 2021

Pour le préfet,
Le sous-préfet,
Secrétaire général adjoint,
LE PRÉFET

Clement Vives
CLEMENT VIVES

N° de dossier : 20-0000-00000		Date : 13/04/2021	
N° de plan : 001	N° de page : 1/1	Échelle : 1/500	
Projet : Aménagement de la zone industrielle de la Vallée de la Seine		Commune : Nogent-sur-Seine	
Maire : M. Jean-Louis BOUTIER		Adjoint délégué : M. Jean-Louis BOUTIER	
BANDIT PARTNER		N° de plan : NVL_5000_0101	
Bureau d'études : BUREAU D'ÉTUDES		Date de mise à jour : 13/04/2021	